

Charte du musée apprenant

Au cœur de notre travail se trouve un profond sens des responsabilités – envers les personnes, la culture et le monde vivant que nous partageons. Nous comprenons les musées comme des ponts entre les générations : ils relient le passé qui nous a façonnés, le présent dans lequel nous vivons, et l'avenir que nous construisons ensemble. Nous voulons rester pertinents et accessibles – des lieux où le dialogue, la découverte et l'apprentissage collectif évoluent en continu. Pour cela, des valeurs essentielles guident notre manière de travailler et d'agir :

Curiosité – Nous restons ouvert-e-s aux questions et considérons la découverte comme l'étincelle de l'apprentissage.

Courage – Nous osons expérimenter, remettons en question les normes et faisons face à l'inconnu avec intégrité.

Réflexion – Nous prenons le temps de nous arrêter, d'évaluer et de grandir grâce à ce que nous apprenons.

Inclusion – Nous veillons à ce que toutes les voix – collaboratrices et collaborateurs, communautés et publics – aient leur place dans notre histoire.

Collaboration – Nous apprenons des autres et avec les autres, car le savoir partagé démultiplie l'impact.

Expérimentation – Nous testons, ajustons et améliorons, en considérant chaque étape comme partie intégrante d'un processus continu.

Humilité – Nous reconnaissons que nous ne détenons pas toutes les réponses et nous montrons prêt-e-s à apprendre de chacune et chacun.

Engagement – Nous investissons du temps, de l'énergie et du cœur pour rendre le changement réel.

Leviers de transformation vers un musée apprenant

Nous reconnaissons que notre musée dispose de forces sur lesquelles nous voulons continuer à nous appuyer, et qu'il présente aussi des domaines à développer. Par la signature de cette charte, nous nous engageons à élaborer un plan d'action afin d'atteindre des changements concrets en direction d'un musée apprenant, et à y consacrer les ressources nécessaires. Les changements peuvent concerner les domaines suivants ; ils seront toutefois précisés dans le plan d'action spécifique à notre musée :

- 1. S'orienter selon la stratégie et l'impact** : fonder les décisions sur des preuves et des connaissances, en utilisant les données existantes ainsi que la réflexion comme outils continus d'orientation et d'amélioration.
- 2. Ancrer l'apprentissage dans le travail quotidien** : prévoir du temps, des espaces et des ressources dédiés à la réflexion et à l'apprentissage, en les considérant comme faisant partie intégrante des missions prioritaires.
- 3. Normaliser l'innovation et l'expérimentation** : considérer l'essai et l'erreur comme des éléments essentiels pour progresser ; s'aider de prototypes, de tests et d'itérations pour améliorer les idées et les actions.
- 4. Examiner les structures de gouvernance** : analyser les voies et mécanismes de décision afin de garantir la transparence, la responsabilité et la capacité d'adaptation sur le long terme.

5. **Favoriser la collaboration au-delà de l'organisation** : construire des relations solides au sein des musées, entre eux et au-delà – pour de nouvelles impulsions, des idées inattendues et la co-création, afin d'atteindre les objectifs ensemble.
6. **Tester les méthodes agiles** : lorsque cela est possible, travailler par cycles courts et ciblés, avec des objectifs clairs, en associant tout au long du processus les parties prenantes afin de pouvoir réagir rapidement aux nouveaux enseignements.
7. **Utiliser la technologie de manière ciblée** : recourir, lorsque cela est pertinent, aux outils numériques et aux nouvelles technologies – y compris l'IA – de façon à renforcer l'accessibilité, la créativité et l'efficacité opérationnelle.
8. **Renforcer les systèmes de feedback** : mettre en place des canaux sûrs et ouverts pour donner et recevoir des retours, en valorisant à la fois les réussites et les apprentissages.
9. **Instituer des rituels de réflexion** : organiser des formats réguliers pour faire le point sur les progrès, ajuster l'orientation, évaluer les tendances externes et aligner les équipes sur des objectifs communs.
10. **Investir dans l'apprentissage entre pairs** : participer à des réseaux et à des formats d'échange qui renforcent les compétences collectives ; partager les connaissances et les ressources au sein de la communauté muséale suisse.

Notre objectif commun

Cette charte marque le début d'un parcours évolutif fait d'apprentissage, de collaboration et de renouvellement. Ensemble, en tant que communauté des musées en Suisse, nous nous engageons à façonner un avenir dans lequel nos institutions ne sont pas seulement les gardiennes du passé, mais aussi des laboratoires vivants du changement. Par une action cohérente et un courage collectif, nous transformerons l'apprentissage en impact – pour nos équipes, le public et l'environnement.

Signer la charte : <https://forms.office.com/e/43kPmcX2pn>

